

# ENQUÊTE SUR LE BUDGET OUVERT 2015

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Lisez le Rapport de l'Enquête sur le Budget Ouvert 2015 ici :  
[www.openbudgetsurvey.org](http://www.openbudgetsurvey.org)



# Résumé exécutif

Les pays du monde vont bientôt se réunir pour deux événements qui auront probablement des répercussions mondiales pour les décennies à venir. À la fin du mois de septembre, les pays se réuniront aux Nations unies pour finaliser la prochaine génération des objectifs de développement international. La mise en œuvre efficace d'un ensemble ambitieux d'objectifs permettra de faire des progrès considérables vers la lutte contre la pauvreté et relever bon nombre des plus grands défis de développement dans le monde. Puis à la fin du mois de Novembre, près de 40 000 participants de gouvernements et de la société civile sont attendus pour assister à la COP21 : la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015. L'objectif est d'atteindre le premier accord juridiquement contraignant pour lutter contre le changement climatique et de faciliter la transition vers des économies à faible émission de carbone.

L'efficacité ultime de tout nouvel accord mondial généralisé dépendra en grande partie des politiques nationales budgétaires adoptées pour soutenir leur mise en œuvre, et du fait de savoir si les ressources mobilisées sont dépensées de manière efficace et efficiente. Il convient effectivement de s'inquiéter. L'une des principales faiblesses des objectifs de développement actuels a été l'absence d'informations budgétaires suffisantes pour contrôler les investissements nécessaires à leur poursuite et le fait de ne pas avoir obligé les agences gouvernementales et les bailleurs de fonds à rendre des comptes sur les résultats. En outre, la disponibilité des informations relatives aux efforts liés à l'atténuation ou à l'adaptation au changement climatique est encore plus rare, ce qui compromet les efforts pour surveiller les flux de financement consacrés au climat.

Par conséquent, afin d'assurer la réussite de toute initiative internationale, il est impératif de rendre largement disponibles des informations budgétaires exhaustives, de proposer des opportunités significatives pour la société civile et les citoyens d'exprimer leurs voix sur les décisions et la surveillance budgétaires, et d'assurer une surveillance indépendante forte de la part des législatures et des auditeurs externes.

La centralité de la transparence, de la participation et de la surveillance budgétaires pour répondre aux défis mondiaux et nationaux est désormais acquise auprès des institutions

internationales, de nombreux gouvernements et des bailleurs de fonds. Depuis la publication de la dernière Enquête sur le budget ouvert en 2012, les organismes internationaux développant les standards dans le domaine de la transparence des finances publiques, y compris le Fonds Monétaire International (FMI), le Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière (PEFA), dont le secrétariat est hébergé par la Banque mondiale, et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ont chacun révisé leurs normes de gestion des finances publiques pour mieux adopter des systèmes et des pratiques budgétaires transparents.

C'est dans ce contexte que les résultats de l'Enquête sur le budget ouvert 2015 de l'IBP dans 102 pays doivent être interprétés. Ce rapport, le cinquième du genre, examine les trois piliers de la redevabilité dans la gestion des finances publiques : il examine la situation actuelle de la transparence budgétaire et

son évolution au fil du temps ; la mesure dans laquelle il

---

*“la grande majorité des pays fournissent des informations insuffisantes à la société civile et au public pour leur permettre de comprendre ou de contrôler le budget ”*

---

existe des possibilités de participation du public au processus budgétaire ; et le pouvoir des deux institutions formelles de contrôle, le corps législatif et l'institution supérieure de contrôle.

D'une part, les résultats de l'Enquête soulignent le chemin à parcourir pour que les pays répondent aux normes de base. Le rapport fait le constat que la grande majorité des pays fournissent des informations insuffisantes à la société civile et au public pour leur permettre de comprendre ou de contrôler le budget. En outre, seul un petit nombre de pays ont prévu des mécanismes appropriés de participation publique et les institutions formelles de contrôle sont fréquemment confrontées à des restrictions dans l'exercice de leur fonction qui consiste à demander des comptes aux gouvernements. Entre autres conséquences, cette situation est susceptible de compromettre la mise en œuvre réussie des nouveaux objectifs de développement ou l'allocation et les dépenses des nouveaux fonds visant à lutter contre le changement climatique.

Il existe en revanche des raisons permettant un certain optimisme. La série des rapports de l'Enquête sur le budget

ouvert que l'IBP a publié au cours de la dernière décennie indique que des progrès notables ont été observés dans la transparence budgétaire et confirme cette tendance en 2015. La transparence budgétaire s'est améliorée dans la majorité des régions du monde ; et les progrès ont été particulièrement visibles au sein des pays qui publiaient le moins d'informations budgétaires dans le passé. Ces progrès ont souvent été réalisés rapidement et à peu de frais, par exem-

*“L'Enquête 2015 fournit des preuves supplémentaires que « tout pays - indépendamment de sa situation géographique ou de son niveau de revenu - peut mettre en place des systèmes budgétaires ouverts et responsables à condition que la volonté politique existe pour le faire. ”*

ple, du fait que les gouvernements ont simplement publié des documents qu'ils produisaient pour leur propre

usage interne. De nombreux pays ont enregistré des améliorations spectaculaires dues aussi bien à l'engagement du gouvernement qu'à la pression à l'intérieur et l'extérieur du pays, et au soutien et à l'assistance technique des bailleurs de fonds et de la société civile nationale et internationale.

En effet, l'Enquête 2015 fournit des preuves supplémentaires que « tout pays - indépendamment de sa situation géographique ou de son niveau de revenu - peut mettre en place des systèmes budgétaires ouverts et responsables à condition que la volonté politique existe pour le faire.

## L'Enquête sur le budget ouvert

L'Enquête sur le budget ouvert est la seule mesure indépendante et comparable de la transparence, la participation et la responsabilité budgétaires dans le monde. D'autres évaluations des finances publiques reposent essentiellement sur les rapports autoproduits par les gouvernements, mais l'Enquête sur le budget ouvert est mise en œuvre par des chercheurs indépendants basés dans chacun des pays étudiés qui effectuent des analyses pour déterminer les réponses à 140 questions factuelles. Les résultats sont examinés par un expert anonyme. Les gouvernements de tous les pays participant à l'Enquête sont également invités à examiner et à commenter les résultats, ce que font bon nombre d'entre eux. La majeure partie des questions de l'Enquête se penche sur la quantité d'informations budgétaires rendues publiques dans les huit documents budgétaires clés. Les réponses aux 109 questions permettent d'attribuer à chaque pays un score de l'Indice sur le budget ouvert (OBI) de 0 à 100 - une mesure globale comparable de la transparence budgétaire d'un pays. Les résultats précédents de l'Enquête ont été largement utili-

sés par les gouvernements et des organisations de la société civile de chaque pays, ainsi que par des initiatives multilatérales et sectorielles sur la transparence et la responsabilité, afin d'améliorer la divulgation de l'information budgétaire. L'Enquête se compose également de 16 questions qui se penchent sur les possibilités de participation du public dans les processus budgétaires ; et de 15 questions qui examinent le pouvoir des deux institutions formelles de contrôle, à savoir l'assemblée législative et l'institution supérieure de contrôle.

En 2015, l'Enquête a été révisée pour recueillir l'évolution des bonnes pratiques reconnues, pour correspondre davantage aux autres normes et outils budgétaires et pour renforcer les questions individuelles basées sur les commentaires que l'IBP avait recueillies au cours des nombreuses années d'enquête sur les déterminants des systèmes budgétaires efficaces et responsables.

## La situation de la transparence budgétaire

Les résultats de l'Enquête sur le budget ouvert 2015 révèlent qu'il existe des lacunes importantes dans la quantité d'informations budgétaires que les gouvernements mettent à la disposition du public. Le score moyen de l'OBI des 102 pays étudiés en 2015 est de 45 sur 100. Une grande majorité des pays évalués - dans lesquels vit 68 pour cent de la population mondiale - fournissent des informations budgétaires insuffisantes. Dans ces 78 pays, les scores de l'OBI sont inférieurs ou égaux à 60. Plus inquiétant, dix-sept pays fournissent très peu ou pas d'informations budgétaires et enregistrent des scores de l'OBI inférieurs ou égaux à 20.

L'Enquête a révélé que près d'un tiers des documents budgétaires qui doivent être publiés dans le monde n'est même pas mis à la disposition du public. Soit ces documents n'ont pas été publiés, soit ils ont été produits à des fins internes, soit ils ont été publiés avec trop de retard pour être utiles. Fait préoccupant, dans 16 pays, les gouvernements n'ont pas publié le document fondamental qui décrit les politiques budgétaires proposées par le gouvernement, à savoir le Projet de budget de l'exécutif.

Bon nombre des documents budgétaires qui manquent dans le domaine public sont préparés, mais restent hors de la portée du public. La transparence des finances publiques pourrait considérablement s'améliorer si les gouvernements décidaient simplement de publier les documents qu'ils ont d'ores et déjà produits. Le fait de ne pas publier des informations qui ont été produites est clairement une question de

volonté politique, que les bailleurs de fonds et la société civile peuvent influencer. En outre, les futurs accords internationaux sur le développement et le changement climatique doivent exiger la divulgation publique des investissements pour répondre à ces engagements, ce qui est une étape clé vers la transparence des finances publiques.

L'Enquête a également révélé que même lorsque les documents budgétaires sont publiés, ils sont insuffisamment détaillés. Par exemple, les Projets de budget de l'exécutif qui sont publiés fournissent, en moyenne, moins de trois-cinquièmes des informations souhaitées. Ainsi, pour améliorer davantage la transparence des finances publiques, les gouvernements doivent fournir des informations budgétaires plus exhaustives. Les capacités d'un gouvernement peuvent être en cause, c'est pourquoi les bailleurs de fonds et la société civile peuvent encourager les progrès en apportant une assistance technique.

## Caractéristiques des pays avec différents niveaux de transparence budgétaire

The report investigates some of the circumstances under wLe rapport examine certaines des circonstances dans lesquelles la transparence semble plus probable. Sans surprise, il conclut que les 24 pays qui fournissent une quantité suffisante de données budgétaires ont tendance à avoir des revenus plus élevés, une presse plus libre et des systèmes démocratiques plus forts que les pays qui fournissent une quantité insuffisante de données budgétaires. Fait intéressant, les pays plus transparents semblent également être les pays les moins corrompus.

Mais cette enquête rapporte certains résultats surprenants. Les pays qui ont obtenu un score variant entre 40 et 60 sont tout aussi susceptibles de publier les documents budgétaires que les pays qui enregistrent des scores supérieurs à 60. Les documents des pays qui enregistrent des scores élevés ont tendance à être plus exhaustifs. Les pays les moins performants (ceux qui ont obtenu des scores inférieurs ou égaux à 40) ont en réalité des revenus plus élevés, en moyenne, que les pays qui ont obtenu des scores allant de 40 à 60. Ce résultat illustre probablement les faibles niveaux de transparence budgétaire dans de nombreux pays dépendant des revenus pétroliers.

Pourtant, les pays pétroliers, tels que le Mexique, et les pays à faible revenu, tels que le Malawi et l'Ouganda, figurent parmi les pays qui fournissent des informations budgétaires suffisantes. Ces exceptions montrent que quel que soit le gouvernement, la transparence budgétaire est possible à

condition de le vouloir.

## Evolution de la transparence des finances publiques au fil du temps

L'Enquête sur le budget ouvert a été réalisée cinq fois au cours des 10 dernières années, sachant que les cycles précédents se sont déroulés en 2006, 2008, 2010 et 2012. Le nombre de pays inclus dans l'Enquête a augmenté au fil des cycles successifs, ce qui signifie que les moyennes mondiales simples ne sont pas un bon indicateur des progrès généraux.

Entre 2012 et 2015, le score moyen de l'OBI pour les 100 pays dont des données comparables sont disponibles est passé de 43 à 46. Cette augmentation de la moyenne globale aurait été plus importante si l'Enquête n'avait pas été modifiée en 2015.<sup>E1</sup>

Ce résultat masque des variations considérables dans les progrès réalisés dans les pays étudiés. Les améliorations les plus importantes en matière de transparence budgétaire entre 2012 et 2015 ont été enregistrées par les pays qui étaient parmi les moins transparents. Les pays qui étaient au bas du classement de l'indice en 2012, avec des scores inférieurs ou égaux à 40, se sont nettement améliorés : leur score moyen de l'OBI a augmenté de 18 en 2012 à 28 en 2015, une augmentation considérable de plus de cinquante pour cent.

Entre 2012 et 2015, certains pays ont fait des progrès remarquables en matière de transparence budgétaire. L'OBI de la République Kirghize a bondi de 20 points en 2012 à 54 points en 2015 ; le score de l'OBI obtenu par la Tunisie a quasiment quadruplé, passant de 11 en 2012 à 42 en 2015. Les scores de transparence pour les pays d'Afrique occidentale francophone ont augmenté sensiblement de 2012 à 2015, poursuivant les améliorations rapides observées entre 2010 et 2012. Ces exemples montrent comment l'engagement des gouvernements ainsi que d'autres facteurs favorables, comme le soutien des bailleurs de fonds, les normes internationales, et la pression de la société civile, peuvent produire des améliorations importantes et rapides de la transparence budgétaire.

Cette conclusion vaut également lorsque nous examinons un intervalle plus long. Bien qu'une comparaison entre les données de l'Enquête 2015 et celles des enquêtes précédentes montre qu'en moyenne, les scores de chaque pays ont augmenté de 10 points depuis leur première participation à l'Enquête, les gains les plus importants en matière de transparence budgétaire ont été réalisés par les pays qui étaient

E1. Voir l'Annexe B de ce rapport pour plus d'informations sur les modifications apportées à l'Enquête.

parmi les moins transparents lors de la première enquête.

L'analyse de la publication des documents budgétaires révèle un schéma similaire. Dans les 100 pays pour lesquels des données comparables sont disponibles, 51 documents supplémentaires ont été publiés dans les délais en 2015 par rapport à 2012 (soit une augmentation de 10 pour cent du nombre de documents publiés). Ces progrès s'ajoutent à ceux des années précédentes. Depuis le début de l'Enquête, par exemple, l'augmentation nette du nombre de pays qui publient les Projets de budget de l'exécutif était de 15, tandis que 28 autres pays publient des Rapports préalables au budget. Ensemble, ces chiffres indiquent que les pays ont considérablement augmenté la quantité d'informations mises à la disposition du public au cours de la phase de formulation du budget. Il convient de noter que 42 pays supplémentaires publient désormais un Budget des citoyens.

## L'enthousiasme lié aux progrès doit être modéré

Deuxièmement, certaines données de l'Enquête semblent indiquer que beaucoup plus de pays ont enregistré des baisses de la transparence budgétaire depuis 2010 par rapport aux quatre années précédentes. Sur les 100 pays étudiés en 2012, sept ont enregistré une forte baisse de leurs scores de l'OBI en 2015, soit des baisses de plus de 10 points. De même, sept des 93 pays étudiés en 2010 ont connu de fortes baisses lorsque leurs résultats de l'OBI ont été mis à jour en 2012. En

*“Malgré les récentes améliorations, la majorité des pays ne publient pas suffisamment d'informations pour permettre un débat budgétaire approprié.”*

chuté dans seulement deux pays de plus de 10 points en 2010, et aucun des pays étudiés n'a enregistré de baisse de ce type de 2006 à 2008.

Troisièmement, un nombre trop important de pays qui avaient des niveaux de transparence budgétaire très faibles lors de la première enquête se maintiennent à ces mêmes niveaux et ne font aucun progrès. Par exemple, l'Algérie, la Bolivie, le Cambodge, le Tchad, la Chine, la Guinée équatoriale, Fidji, l'Irak, le Myanmar, le Qatar, l'Arabie Saoudite et le Vietnam sont invariablement parmi les pays les moins transparents (avec des scores de l'OBI de 20 ou moins) au cours de chaque année de participation à l'Enquête. En outre, sur les 25 pays dont les scores se situaient dans la catégorie

revanche, sur les 78 pays qui faisaient partie de l'Enquête en 2008, les scores ont

des pays fournissant des informations limitées pendant la première enquête (avec des scores de l'OBI allant de 41 à 60), le score est resté identique ou a baissé dans les catégories inférieures en 2015 pour 19 d'entre eux.

La quatrième et dernière raison de tempérer l'enthousiasme des progrès concerne la volatilité de la transparence dans de nombreux pays, ce qui crée d'énormes défis pour ceux qui tentent de comprendre ou de surveiller les budgets nationaux. Ce phénomène est illustré en examinant les changements relatifs aux documents budgétaires publiés au sein de certains pays. Deux ou plusieurs documents ont changé de statut au moins trois fois au cours des différents cycles de l'Enquête dans ces dix pays. Au Ghana, par exemple, le document budgétaire qui devrait être publié à la fin de l'exercice pour évaluer le résultat réel du budget n'a pas été produit du tout en 2006 ; il a été préparé pour un usage interne en 2008 ; il a été publié pour un usage public en 2010 ; il n'a pas été préparé du tout à nouveau en 2012 ; puis a été publié pour un usage public en 2012.

## Participation du public

Il a été de plus en plus reconnu au cours de ces dernières années qu'il était important que les gouvernements fournissent des opportunités au public de participer aux processus budgétaires. La participation du public est une mesure qui a été incluse dans le cycle de l'Enquête 2012 et a depuis été intégrée dans les nouvelles normes émises par le FMI et

l'OCDE. La Global Initiative on Fiscal Transparency (l'Initiative mondiale pour la transparence des finances publiques - GIFT),

une plateforme multipartite, joue également un rôle clé dans le développement et la promotion des principes de participation.

Les résultats de l'Enquête indiquent que la plupart des pays fournissent actuellement au public peu d'occasions de participer aux processus budgétaires. Parmi les pays étudiés en 2015, le score moyen de participation est de seulement 25 sur 100. Cela suggère qu'il n'existe tout simplement pas de moyens significatifs permettant au public de participer au processus budgétaire formel dans la grande majorité des pays.

*“Les résultats de l'Enquête indiquent que la plupart des pays fournissent actuellement au public peu d'occasions de participer aux processus budgétaires. Parmi les pays étudiés en 2015, le score moyen de participation est de seulement 25 sur 100.”*

Les possibilités de participation du public sont généralement insuffisantes à toutes les étapes du processus budgétaire. En outre, même lorsque les gouvernements ont établi des mécanismes permettant la participation du public, ils sont souvent en deçà des bonnes pratiques. Les audiences législatives sont le moyen de plus fréquent pour les gouvernements d'ouvrir le processus budgétaire à la participation du public. Pourtant, tandis que plus de la moitié des pays évalués organisent des audiences publiques sur les questions budgétaires, seulement 19 pays sur 102 autorisent le public à témoigner aux deux audiences clés (les audiences sur le cadre macroéconomique et les audiences sur les budgets individuels des unités administratives, comme par exemple la santé et l'éducation).

Malgré l'insuffisance générale des possibilités de participation, certains pays ont introduit des réformes novatrices pour promouvoir la participation du public. Ces exemples peuvent contribuer à informer les réformes potentielles dans d'autres pays. En plus des résultats de l'Enquête, le rapport présente quelques-unes des conclusions d'une série d'études commandées par l'Initiative GIFT sur des programmes innovants dans des pays tels que le Kenya, les Philippines et la Corée du Sud. En Corée du Sud, par exemple, un programme permettant de recueillir les commentaires du public sur le gaspillage et de détournement de fonds a entraîné une augmentation de 13,5 trillions de wons de recettes (environ 11 milliards de dollars US) et des économies de dépenses de 2,3 trillions de wons (environ 2 milliards de dollars US).

## Surveillance par les législatures et les institutions supérieures de contrôle

La surveillance officielle assurée par les législatures et les institutions supérieures de contrôle joue un rôle fondamental dans le processus budgétaire. Tandis que la société civile peut jouer un rôle important en qualité d'organisme de surveillance indépendant, elle ne peut pas remplacer le rôle fondamental des institutions formelles de surveillance dans le processus budgétaire. En conséquence, l'Enquête sur le budget ouvert contient également des questions qui attribuent des scores distincts sur la solidité de la surveillance assurée par le corps législatif et les institutions supérieures de contrôle.

En 2015, le score moyen du pouvoir de la législature est de 48 sur 100. Seuls 36 pays obtiennent un score supérieur à 60, ce qui suggère qu'ils ont un pouvoir suffisant pour assumer leurs responsabilités. Les législatures dans les 66 pays restants - la majorité des pays évalués - sont confrontées à de graves lacunes dans leur capacité à superviser le budget.

Dans près d'un tiers des pays étudiés, les législatures ne disposent pas de suffisamment de temps pour examiner la proposition de budget avant son adoption. Dans 55 pays, les législatures ne disposent pas d'un accès adéquat aux capacités de recherche ou d'analyse, comme par exemple un bureau spécialisé dans la recherche budgétaire. En outre, le pouvoir exécutif est capable d'éviter la surveillance du corps législatif une fois que le budget a été adopté dans la majorité des pays étudiés. Dans ces pays, l'approbation de la législature n'est pas nécessaire pour la redistribution des ressources ou pour la réaffectation des recettes supplémentaires ou des fonds d'urgence.

Le rôle des institutions supérieures de contrôle est de contrôler l'usage des fonds publics. Le score moyen du pouvoir des institutions supérieures de contrôle en 2015 est de 65 sur 100, indiquant qu'elles sont généralement raisonnablement indépendantes et disposent de ressources suffisantes pour mener à bien leur travail. Pourtant, 43 pays obtiennent des scores inférieurs à 60, suggérant que leurs institutions supérieures de contrôle ne sont pas capables d'assumer leurs responsabilités de manière appropriée. En outre, dans la majorité des pays, y compris ceux qui enregistrent un score supérieur à 60, les systèmes d'assurance de la qualité relatifs aux rapports des institutions supérieures de contrôle sont soit déficients ou inexistantes.

## L'écosystème de responsabilité

Un thème récurrent de ce rapport est que des systèmes budgétaires efficaces, efficaces et responsables reposent sur trois piliers : la transparence budgétaire, la participation du public, et des institutions formelles de surveillance fortes. L'absence de l'une de ces trois composantes affaiblit l'ensemble du système.

Les résultats de l'Enquête 2015 révèlent que très peu de pays enregistrent des performances solides pour les trois piliers. Sur les 24 pays qui obtiennent un bon score sur la transparence budgétaire,

seulement quatre (le Brésil, la Norvège, l'Afrique du Sud et les États-Unis) ont obtenu un score supérieur à 60 pour la

*“Sur les 24 pays qui obtiennent un bon score sur la transparence budgétaire, seulement quatre (le Brésil, la Norvège, l'Afrique du Sud et les États-Unis) ont obtenu un score supérieur à 60 pour la participation du public, la surveillance par le pouvoir législatif et la supervision par l'institution supérieure de contrôle.”*

participation du public, la surveillance par le pouvoir législatif et la supervision par l'institution supérieure de contrôle. Un plus grand nombre de pays (32) ne répondent pas à la norme de l'adéquation de l'Enquête concernant toutes les mesures.

Certains pays déçoivent (l'Algérie, l'Angola, la Guinée équatoriale, Fidji, le Libéria, le Maroc, Myanmar, le Qatar, l'Arabie Saoudite, le Soudan, le Yémen et le Zimbabwe) par leurs faibles performances pour toutes les mesures (avec des scores inférieurs ou égaux à 40). Ces pays se caractérisent par un manque de transparence budgétaire, la faiblesse de leurs législatures et de leurs institutions de contrôle, et peu ou pas de possibilités de participation du public. Leurs écosystèmes de responsabilité budgétaire sont totalement défaillants, ce qui porte gravement atteinte à la gestion efficace des fonds et crée des opportunités de corruption.

## Recommandations

Le déploiement d'un cercle vertueux, dans lequel les trois piliers de la responsabilité budgétaire sont renforcés, exige en fin de compte que les gouvernements passent à l'action. L'édification de la volonté politique des gouvernements pour le faire, cependant, nécessite souvent un engagement actif, persistant et qui renforce la participation d'un large éventail d'acteurs. Pour cette raison, les recommandations contenues dans ce rapport s'adressent non seulement aux gouvernements, mais également aux institutions internationales, aux bailleurs de fonds, aux investisseurs et aux organisations de la société civile

Dans tout pays, les bonnes réformes dépendront des lacunes spécifiques qui existent dans son système budgétaire. En conséquence, l'IBP a publié des résumés de chaque pays qui proposent des recommandations adaptées à chacun des pays étudiés.<sup>E2</sup> Mais les conclusions de ce rapport conduisent également à des recommandations générales applicables aux différentes catégories de pays et d'acteurs engagés dans plus d'un pays.

### ***Recommandation n°1 : Publier davantage d'informations***

Tous les acteurs doivent s'efforcer d'augmenter le nombre de documents publiés dans les pays dont les scores sont inférieurs ou égaux à 40 ; et d'améliorer l'exhaustivité des documents dans les pays dont les scores se situent entre 41 et 60.

### ***Recommandation n°2 : Institutionnaliser les avantages de la transparence***

Tous les intervenants doivent assurer que les gains en matière de transparence - qu'il s'agisse de publier des documents qui étaient jusque-là divulgués ou d'améliorer le contenu des documents budgétaires - ne soient pas inversés. La préservation de ces gains pourrait garantir que la transparence budgétaire reste

sur une trajectoire positive et s'améliore progressivement.

### ***Recommandation n°3 : Offrir davantage d'opportunités de participation publique***

Les législatures doivent encourager la mise en place d'audiences publiques sur le budget pendant lesquelles le public est autorisé à témoigner. Le pouvoir exécutif doit mettre au point des mécanismes tels que la budgétisation participative et les audits sociaux pour obtenir les commentaires du public pendant les étapes de formulation et d'exécution du budget.

### ***Recommandation n°4 : Habilitier le contrôle***

Tous les acteurs doivent chercher à améliorer la capacité législative de participer au processus budgétaire d'une manière significative grâce à un meilleur accès aux capacités de recherche et d'analyse.

En outre, les institutions supérieures de contrôle doivent être soutenues pendant la mise en place des procédures visant à surveiller les processus d'audit et à évaluer les audits individuels avec l'objectif d'augmenter la qualité et la fiabilité des rapports qu'elles produisent.

### ***Recommandation n°5 : Promouvoir la mise en place d'écosystèmes budgétaires intégrés et responsables***

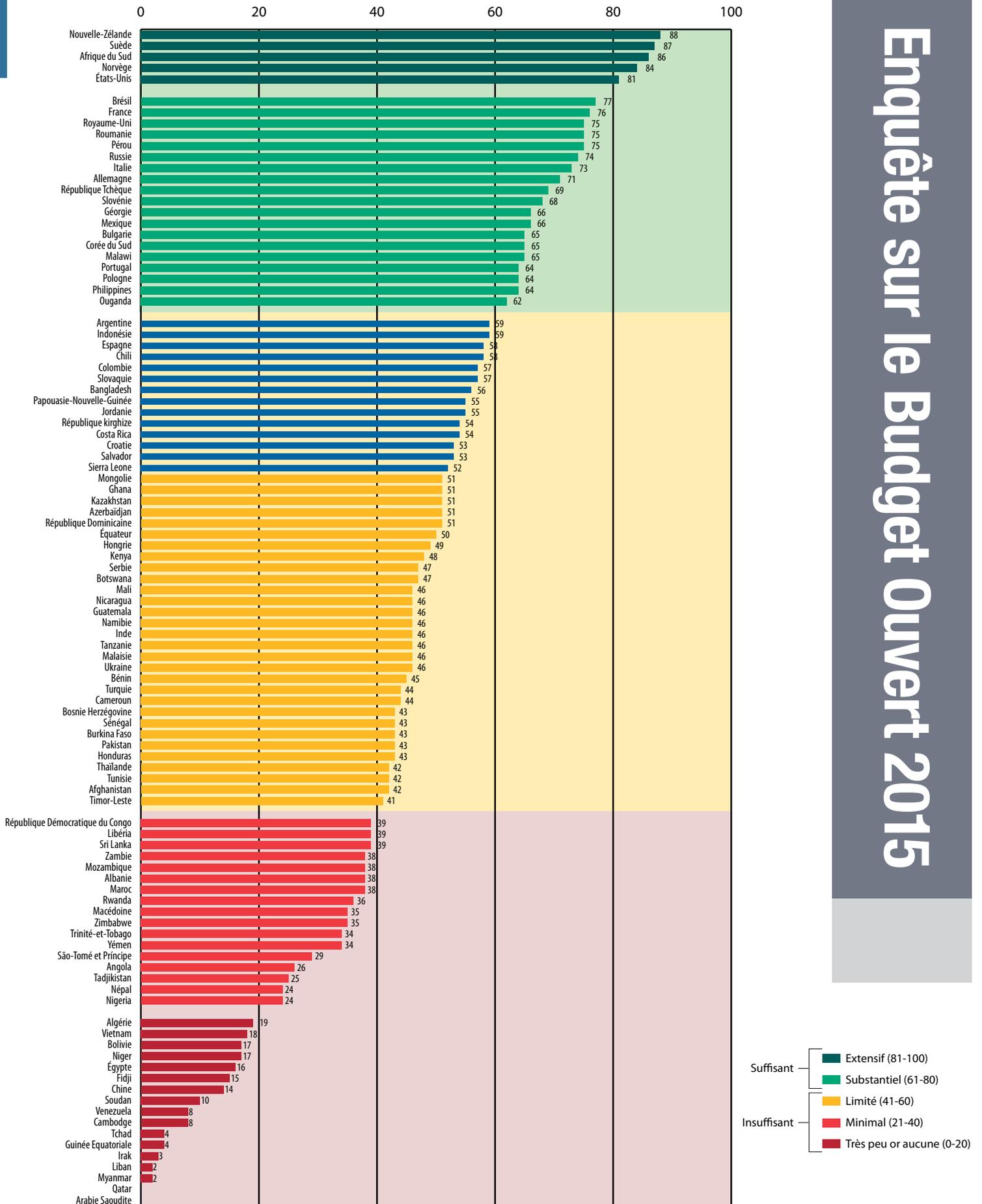
En outre, personne ne doit être satisfait de voir qu'un pays a un pilier fort, voire deux. Autrement, les organismes de régulation appropriés ne seront pas en place pour le processus budgétaire.

## Prochaines étapes

Le défi pour tous les intervenants est de traduire le débat mondial, qui approuve désormais presque universellement le rôle essentiel des systèmes budgétaires responsables, en améliorations concrètes et durables au niveau national. Des efforts solides et coordonnés de tous les acteurs - nationaux et internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux - pourraient rapidement entraîner la mise en place de bien plus de systèmes budgétaires transparents et responsables. Ces systèmes, à leur tour, pourraient améliorer la collecte et la répartition des faibles ressources nationales, et sont essentiels pour assurer le succès des initiatives mondiales - y compris les initiatives qui visent à réduire la pauvreté et à lutter contre les dangers du changement climatique.

E2. Les résumés de chaque pays contenant des recommandations spécifiques pour chacun des pays évalués sont disponibles à l'adresse [www.openbudgetsurvey.org](http://www.openbudgetsurvey.org).

# Enquête sur le Budget Ouvert 2015



Suffisant

- Extensif (81-100)
- Substantiel (61-80)

Insuffisant

- Limité (41-60)
- Minimal (21-40)
- Très peu or aucune (0-20)

## Combien de pays ont une bonne performance dans tous les trois piliers de la responsabilité budgétaire ? (Transparence, Participation, et les Deux Mesures Composante la redevabilité)

0 sur 4	1 sur 4	2 sur 4	3 sur 4	4 sur 4
<i>Nombre de critères pour lesquels les pays ont des scores supérieurs à 60</i>				
Afghanistan	Albanie	Botswana	Allemagne	Afrique du Sud
Algérie	Argentine	Bulgarie	Corée du Sud	Brésil
Angola	Bangladesh	Chili	France	États-Unis d'Amérique
Arabie saoudite	Bosnie-Herzégovine	Colombie	Géorgie	Norvège
Azerbaïdjan	Croatie	Costa Rica	Italie	
Bénin	Équateur	El Salvador	Nouvelle-Zélande	
Bolivie	Espagne	Indonésie	Pérou	
Burkina Faso	Ghana	Malawi	Philippines	
Cambodge	Guatemala	Mexique	Portugal	
Cameroun	Honduras	Mongolie	République tchèque	
Chine	Hongrie	Ouganda	Russie	
Égypte	Inde	Pologne	Slovénie	
Fidji	Kazakhstan	Roumanie	Suède	
Guinée équatoriale	Kenya	Royaume-Uni		
Iraq	Macédoine	Tadjikistan		
Jordanie	Malaisie	Trinité-et-Tobago		
Liban	Mali	Ukraine		
Libéria	Namibie	Viet Nam		
Maroc	Népal			
Mozambique	Nicaragua			
Myanmar	Niger			
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Nigéria			
Qatar	Pakistan			
République démocratique du Congo	République dominicaine			
Rwanda	République kirghize			
Sao Tomé-et-Principe	Sénégal			
Soudan	Serbie			
Tanzanie	Sierra Leone			
Tunisie	Slovaquie			
Yémen	Sri Lanka			
Zambie	Tchad			
Zimbabwe	Thaïlande			
	Timor-Leste			
	Turquie			
	Venezuela			
<b>32 pays</b>	<b>35 pays</b>	<b>18 pays</b>	<b>13 pays</b>	<b>4 pays</b>